



## AIACE

Association Internationale des Anciens de l'Union Européenne

11.500 adhérents – ouverte aux anciens de toutes les institutions et tous les organes

Le Vice-président



### INFO-SECTIONS n°7 – 2<sup>er</sup> semestre 2017

Newsletter du Bureau international à l'attention des membres de l'Association

*La présente publication a pour but d'être un lien entre les activités de la structure internationale de notre Association et nos 11.500 membres. Elle fournit quelques brèves informations sur l'activité du Bureau international et est transmise aux sections afin que celles-ci puissent diffuser cette lettre d'information à leurs membres. Ce 7<sup>e</sup> numéro couvre la période de juillet à novembre 2017.*

### PRÉSIDENCE

En raison de ses graves problèmes de santé, le Président, Bernhard Zepter, a renoncé à l'exercice de ses fonctions jusqu'à l'élection d'un nouveau président. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. D'ici là, conformément aux Statuts, c'est le Vice-Président Francis Wattiau qui le remplace et qui est le Président ff.

Exceptionnellement, l'élection des nouveaux président et vice-président aura lieu lors de la session de mars 2018 du Conseil d'administration, et non lors des Assises. En principe, le Bureau actuel devrait rester en fonction jusqu'à cette date, si le nouveau Président le juge utile.

### RCAM

Le Bureau liquidateur de Bruxelles de la Caisse Maladie a retrouvé 9 000 factures égarées ; la régularisation est en cours. A cette occasion, il a été constaté (avec étonnement) que les factures entrantes n'étaient pas enregistrées (seulement scannées) ; malgré cet incident, la situation n'a pas évolué au niveau du traitement des factures entrantes.

### SURFACTURATION DANS LES HÔPITAUX À LUXEMBOURG

La convention signée par la Commission avec le Gouvernement luxembourgeois et les hôpitaux luxembourgeois en 1996 prévoit des surfacturations pour une série de prestations ; ces montants sont clairement abusifs (jusqu'à 8 fois le prix payé par les affiliés à la sécurité sociale luxembourgeoise). Cette situation n'est plus conforme au droit de l'UE. Vu le refus de la Commission de dénoncer cette convention, F. Wattiau a introduit une réclamation auprès de son institution (le Parlement européen) qui a été rejetée. Il a donc introduit, avec l'appui de l'AIACE, un recours devant le Tribunal de la Cour de justice européenne. Les autorités luxembourgeoises continuent d'estimer que le RCAM n'est pas équivalent à un système public de sécurité sociale et ne reconnaît pas l'application d'arrêts de la Cour de justice à ces conventions.

15 Sections : Belgique/België – Danmark - Deutschland – Éire/Ireland - España - France – Ελλάς/Grèce - Italia – Luxembourg -  
Nederland – Österreich – Portugal – Suomi/Finland – Sverige - United Kingdom

---

Adresse administrative : Commission européenne, N105 00/036, B-1049 Bruxelles, Belgique  
Téléphone : ligne directe (+32-2)295.29.60 standard (+32-2) 299.11.11  
Adresse électronique : [aiace-int@ec.europa.eu](mailto:aiace-int@ec.europa.eu) Site Web: [www.aiace-europa.eu](http://www.aiace-europa.eu)

## MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le PMO a annoncé lors de notre dernier CA en octobre 2017 la mise en place d'un programme de dépistage pour les pensionnés. Il s'agit là d'une avancée significative qui répond aux aspirations de l'AIACE. Malheureusement les projets présentés jusqu'à présent ne constituent pas un programme spécifique de dépistage pour les pensionnés (qui ne bénéficient plus de la visite médicale annuelle statutaire). Les discussions sont en cours sur le contenu de ces programmes et la façon de les appliquer dans les différents états membres. Affaire à suivre ...

## ACTIONS DE BONNE GESTION POUR GARANTIR UN ÉQUILIBRE FINANCIER

Le CGAM (Comité de gestion de l'assurance maladie) a créé un groupe de travail afin d'étudier de telles actions. L'AIACE y est représentée. Le rapport est attendu début 2018 pour soumission au CGAM.

## RECOURS PENSIONS

A ce stade, aucune nouvelle du côté du Tribunal. Affaire à suivre ...

A la demande du Conseil, EUROSTAT a établi un rapport sur l'évolution des coûts des pensions et les économies possibles au cours des 50 prochaines années. Sur l'ensemble de la période (avec des variations), l'augmentation ne sera que de 0,5% par an ; malgré cela, le Conseil demande de nouvelles économies, quitte même à toucher aux droits acquis.

## BREXIT

Lors d'une conférence des Commissaires Oettinger et King à l'attention des fonctionnaires et agents britanniques, il a été répété que les deux points saillants étaient la situation des pensionnés au Royaume-Uni (toutes nationalités confondues) et le maintien des droits sociaux (ce dernier point relevant exclusivement des institutions et pouvant être résolu en interne). Le Protocole Privilèges et Immunité doit être maintenu et en tout cas une décision ne doit pas affecter le personnel actif et les pensionnés. La contribution de l'AIACE a été saluée publiquement.

## YAMMER After EC

Le contrat de la Commission avec Yammer prend fin en mai 2018 ; elle s'est engagée à trouver un outil de remplacement. Affaire à suivre ...

## ASSISES 2018

Elles se tiendront à Valence en Espagne du 22 au 26 mai 2018. Le programme (avec formulaire d'inscription) sera publié dans le prochain numéro 108 du VOX ; le site sera mis en ligne prochainement.